

HISTORIQUE DE LA CRS 42



La CRS 42 occupe le Château de la Bouvardière, Place du maquis de Saffré sur la commune de Saint-Herblain.

La Bouvardière

Elle était jadis couverte de bois (6000 hectares à l'époque, à peine 6 aujourd'hui) ainsi qu'il apparaît au procès verbal des Commissaires Experts du Directoire du District de Nantes, dressé le 1^{er} Messidor de l'an II mais son origine remonte avant l'an 1360, où la seigneurie et les terres appartenaient à la **Famille L'Espervier** : d'abord **Simon** (dont on dit qu'il fut emmuré vivant dans le manoir) puis **Georges** suivi d'**Arthur**...



Manoir de la Bouvardière, dont les portes à ogives, encore bouchées aujourd'hui, expliquent certainement la légende de « l'emmuré vivant ».

Arthur L'Espervier, marchand d'épices et Grand Veneur de Bretagne depuis 1488, devint donc le propriétaire de la Bouvardière (où se réfugièrent Anne Beaujeu et sa sœur Isabeau, lors du siège de Nantes par l'armée française en 1487) et prit pour épouse **Françoise**, fille unique de **Pierre Landais**.

D'après l'Armorial et nobiliaire de Bretagne de Potier de Courcy, la famille de l'Espervier possédait plusieurs seigneuries dans le comté nantais, notamment la Gascherie, paroisse de la Chapelle-sur-Erdre, le Briort, paroisse de Port-Saint-Père, la Bouvardière et Langevinière, paroisse de Saint-Herblain, etc... ainsi que dans l'évêché de Saint-Brieuc, le Boisglé, paroisse du Quessoy, et dans l'évêché de Rennes, la Richardais, paroisse de Montreuil.

Le Pont en Vertais, devait faire partie de la dote de Françoise Landais. C'est à lui que nous proposons d'attribuer ce sceau qui date certainement du tournant des XVe et XVIe siècles.



*Le sceau des contrats d'Arthur de l'Espervier,
Gouverneur de Nantes et Grand Veneur de Bretagne
Inscription : « Des Contrats du Pont en Vertoy »
Musée départemental Dobrée à Nantes sous le numéro d'inventaire 968.1.98.*

Pierre Landais, qui maria sa fille unique à **Arthur Lespervier** fut ainsi à l'origine d'une partie des constructions actuelles.

Né vers 1430 à Vitré, issu d'une famille de drapiers enrichie par le commerce international, **Pierre Landais** arrive aux plus hautes fonctions de l'Etat grâce à sa vivacité d'esprit, à ses fortes capacités et sait se rendre indispensable au futur duc **François II** en fournissant sa garde-robe.

Dès 1460, il devient grand argentier et receveur général du Duché de Bretagne, fonctions qu'il ne quitte plus jusqu'à sa mort, longévité inédite en Bretagne.

Il assure la recette générale du fouage et de l'aide des villes, cumule la recette du domaine de Rennes et la trésorerie des guerres.

Pareille attitude lui vaut bien des inimitiés, même s'il a su créer parallèlement un réseau de fidèles et d'obligés dans l'administration.

Ces inimitiés sont en outre alimentées par les prises de position politiques de ce ministre qui, à la fin des années 1470, occupe une place croissante au conseil, et y fait triompher les thèses indépendantistes contre le compromis avec la France prôné par Chauvin.

Il est un farouche défenseur du maintien de l'indépendance du pays et s'oppose à quelques grandes familles nobles (maréchal de Rieux, Vicomte de Rohan etc...) qui choisissent le parti français.

Le fait que les nobles félons lui reprochent ses origines roturières et son influence sur le Duc les empêchant de mener à bien leur plan de trahison mais également la conjonction des oppositions des grands écartés du pouvoir, des agents du roi et d'une population lassée de payer trop d'impôt rendirent sa fin tragique : il fut arrêté au château de Nantes où il s'était réfugié dans la chambre même du Prince (il s'était caché dans une armoire dont le Duc avait gardé la clé).

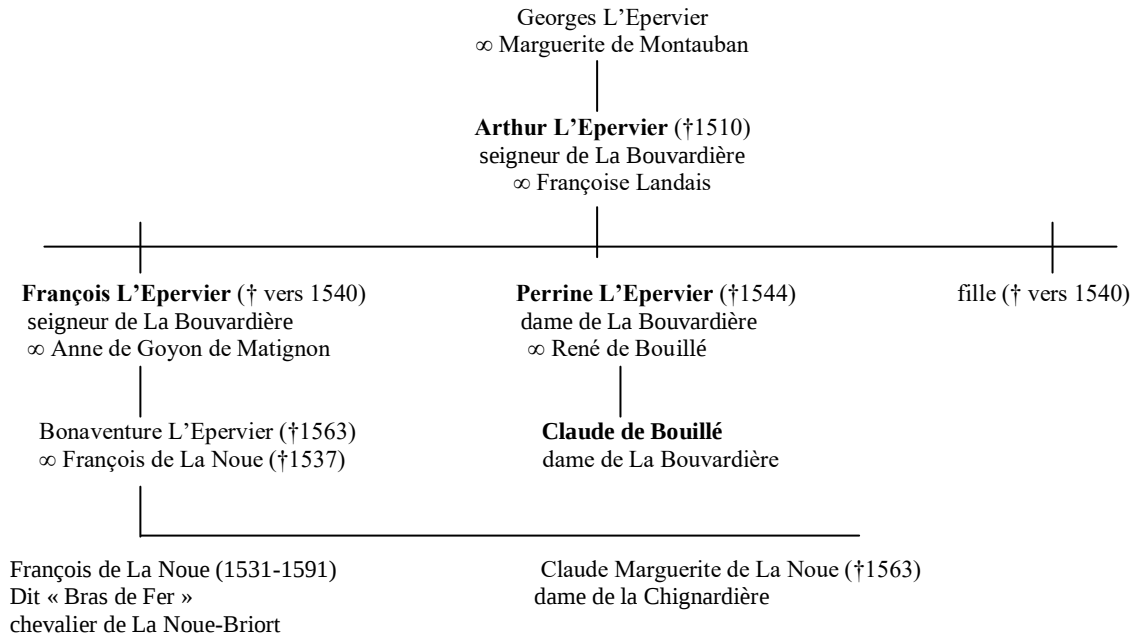
Le Duc fut obligé, tant l'irritation populaire était grande, de le livrer au chancelier de Bretagne François Chrétien : « Je vous le livre, lui dit-il, et vous commande sur votre vie de lui administrer justice et de vous souvenir que vous lui êtes redevable de votre charge ».

Il fut condamné à mort et pendu à Nantes, sur la prée de Bièce, le 19 juillet 1485 certainement pour avoir cru possible l'émancipation du duché, mais aussi parce qu'il a manqué de mesure dans sa manière de gérer l'État.

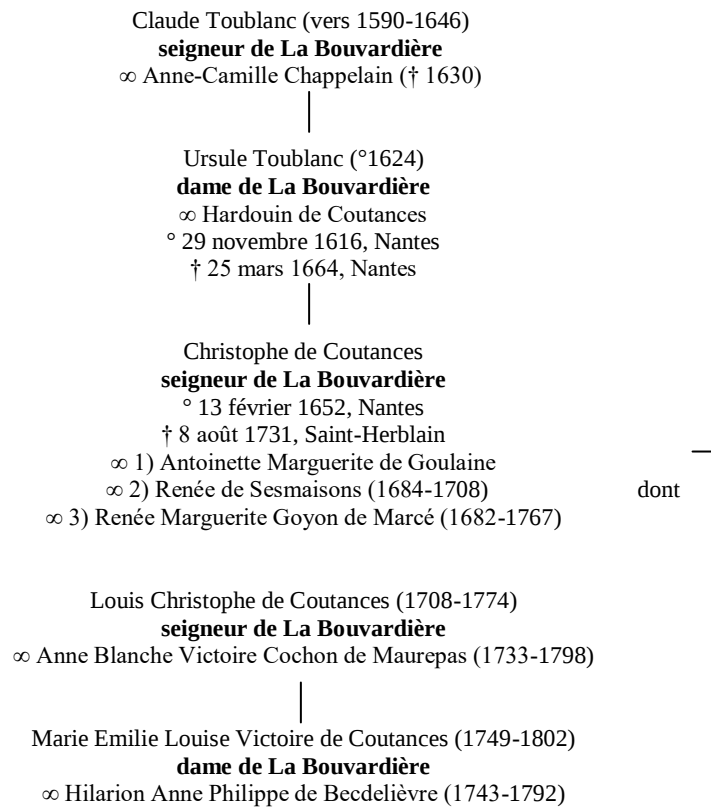
Durant son veuvage, **Anne de Bretagne** eut la volonté de reprendre en main son duché tout en réaffirmant l'indépendance. Pour cela, elle chassa les hommes du roi et plaça ses fidèles à des postes clés. C'est ainsi que le 1er novembre 1498, **Arthur de l'Espervier**, lieutenant d'Anne de Bretagne, fut nommé gouverneur de la place de Nantes. Il décède en 1510.

Par la suite, la puissante seigneurie de la Bouvardière passa notamment aux mains de **Claude de Bouille** (Perrine Lespervier sa femme y revint en 1540 après le décès de son frère, le dominicain François Lespervier), **Antoine de Mellient** époux d'Anne de Caderan (1653), **Jean de Mellient** (1689), **Christophe de Coutance**, Seigneur de la Salle (1691), **Hilarien de Becdelièvre** Marquis de la Seilleraie (1776).

Généalogie Famille L'Epervier



Généalogie Famille Toubanc, Coutances...



Quant éclata la Révolution, La Bouvardière appartenait à **Lelasseur de Ranzé**. On rapporte que le jour où la Bouvardière fut livrée au feu des bougies, Lelasseur de Ranzé s'était caché dans la salle d'adjudication, derrière une glace mobile pour entendre les enchères et le nom de l'acquéreur (notes sur l'arrondissement de Nantes, Tome 2, volume 1486).

François Touzeau fut déclaré adjudicataire de la propriété de la Bouvardière par procès-verbal du 17 Vendémiaire AN III, passé devant le Directoire du District de Nantes. Il entreprit dès lors, dit la chronique, la recherche du « trésor » ; il n'hésita pas à livrer à la pioche ingrate du démolisseur les deux tours et même une partie des bâtiments de la Bouvardière, qui à cette époque devait entourer de trois côtés une cour pavée, fermée par une grille monumentale.



*Fort heureusement pour le pittoresque,
le fronton armoiré ne fut pas détruit.*

La Bouvardière connut plusieurs propriétaires successifs qui n'avaient pour préoccupation que l'embellissement de la propriété, et sous le Premier Empire, la restauration du dernier corps de bâtiments fut érigée par **Ceineray**, architecte attitré de **Napoléon**, qui traça les plans de l'Hôtel de la Préfecture et des principaux édifices de la ville de Nantes. (d'où « le quai Ceineray », la rue de la préfecture).



*Aquarelle de Jeanne Goullin
(1879-1955) vers 1900*



Artiste inconnu

En 1913, c'est **Louis Amieux (1867-1936)** qui devint le propriétaire de la Bouvardière.

Né à Nantes le 13 juillet 1867, il est un des fils de Jean-Maurice Amieux co-fondateur de la conserverie *Amieux-Frères*. Sorti en 1885 de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, Il entre à 22 ans dans l'industrie de la conserve en devenant le collaborateur de son père. A la mort de celui-ci, en 1919, il dirige avec un de ses frères, la conserverie dont la réputation s'étend au monde entier. Grand défenseur du « Patronat Social », en 1923, il installe rue des Salorges dans l'usine désaffectée du conserveur Joseph Colin, le "Musée technique et rétrospectif de la conserve", ancêtre de l'actuel musée des Salorges.

Il restaura la Bouvardière et en particulier le château lui même (château qui aurait été construit vers 1830, information non vérifiée. Ces propriétés florissantes étaient nommées « Folies »).

Il remplaça notamment les pavés disgracieux par un parterre « à la Française » et donna à la Bouvardière le cachet qu'on lui connaît aujourd'hui en laissant au portail d'entrée sa majesté, aux appartements leur noblesse, au petit escalier à vis du manoir son mystère et à l'élégante charmille du parc ses secrets.



« A L » : Amieux Louis (ou Amieux-Lambert ?)

Lettres en fer forgé entrelacées au fronton de la porte donnant accès à la Salle du Jugement.



Cheminée monumentale et escalier à vis du Manoir



*Années 60 :
Le manoir utilisé comme dortoir
et l'escalier principal du
Château*



*Années 60 :
La salle d'honneur du Château
faisait office de salle à manger
des Officiers mais aussi de salle
de cours (ci-contre, cours de
topographie)*





L'avancée en arrondi sur la façade de la Bouvardière (Salle honneur et bureau Commandant) a été construite vers 1920 par M. Amieux, il y avait 3 étangs sur la propriété, l'un d'entre eux étant ce qu'on appelle un saut de loup et se trouvait sur une interruption du mur d'enceinte. Le parc comprenait plusieurs entrées et une chapelle qui a été détruite se trouvait non loin de la stèle des fusillés actuelle.

Peu de temps avant la guerre, la propriété aurait été rachetée par la Banque d'Algérie, pour en faire un centre de repos (qui n'a jamais vu le jour), les bâtiments ne servant alors qu'à un dépôt d'archives.

Seconde Guerre Mondiale et Maquis de Saffré

Le 19 juin 1940, les troupes allemandes pénètrent dans la ville de Nantes. Les points stratégiques (le port, les gares) sont immédiatement occupés et, pour garantir l'ordre public, les autorités militaires font établir sur-le-champ par la municipalité une liste de 20 otages. Les mesures répressives accompagnent donc l'occupant dès le premier jour. D'autre part, à Nantes et dans les environs, 45 000 prisonniers de guerre français sont internés dans différents camps jusqu'à leur transfert vers l'Allemagne en janvier 1941. A Nantes comme ailleurs, une résistance spontanée, composée d'individus ou de petits groupes isolés, naît dès les débuts de l'occupation.

En juillet 1940, les bases d'un premier réseau de renseignements - sous la direction de Jean-Baptiste Legeay (qui sera décapité à Cologne en février 1943) - se constituent. Ce réseau transmettra à Londres des données importantes sur l'implantation des unités allemandes. De même, un des tout premiers journaux clandestins, *En Captivité*, apparaît à Nantes en novembre 1940.

Parmi d'autres actions (notamment plusieurs câbles de communication sectionnés), deux étudiants accrochent un drapeau tricolore au paratonnerre de la cathédrale Saint-Pierre le 11 novembre 1940 à la date anniversaire de l'armistice de 1918. Le 16 décembre, le groupe Bocq-Adam met le feu, sur l'Hippodrome du Petit-Port, à un dépôt de camions allemands chargés de pneus neufs.

Le 22 janvier 1941, c'est aussi à Nantes, qu'est arrêté l'officier de marine de la France libre Honoré d'Estienne d'Orves, responsable du réseau Nemrod qui a établi quelques jours auparavant la première liaison radio avec Londres depuis Chantenay.

Les sanctions des autorités d'occupation pleuvent sur la ville où est instauré un couvre-feu quotidien de 21 heures à 5 heures. Des amendes de plusieurs millions de francs sont successivement imposées à la commune alors que des habitants sont requis pour la surveillance des installations électriques et de communication.

Dans le camp de Choisel à Châteaubriant, les détenus politiques prennent rapidement la place des prisonniers de guerre envoyés en Allemagne.

Le 30 août 1941, Marin Poirier, membre du Comité d'entente des associations de combattants et victimes de guerre du département - qui a organisé l'évasion de nombreux prisonniers du camp de Choisel - est le premier fusillé nantais.

Le 20 octobre 1941, le Feldkommandant de la ville, le lieutenant-colonel Hotz, est abattu dans le centre-ville, rue du Roi Albert, par les résistants parisiens, membres des Bataillons de la Jeunesse, Gilbert Brustlein et Spartaco Guisco qui, ensuite, regagnent la Capitale.

Le surlendemain, en représailles, 48 otages sont fusillés : 27 à la carrière de la Sablière à Châteaubriant et 16 à Nantes, sur le champ de tir du Bêle, alors que cinq résistants nantais subissent le même sort au Mont Valérien.



*Panneaux indicateurs allemands à Nantes
(Archives municipales de Nantes)*

Dans les mois qui suivent, de nouveaux attentats ont lieu et d'autres otages sont exécutés, choisis parmi les Nantais détenus et les internés politiques du camp de Choisel. Le général de Gaulle, dès le 11 novembre 1941, décerne la Croix de la Libération à la ville de Nantes, « ville héroïque qui, depuis le crime de la capitulation, a opposé une résistance acharnée à toute forme de collaboration avec l'ennemi ».

Début 1942, les attentats contre les collaborateurs et les Allemands ainsi que les coupures de communication se développent. Elles sont le fait principalement de la résistance d'obédience communiste. La répression ne cesse de grandir et plus de 500 Nantais seront, au total, portés sur la liste des otages aux mains des Allemands jusqu'à la libération de la ville. En janvier et février 1943, 34 résistants sont fusillés à Nantes.



1. Rue du calvaire, sept 43



2. La Place royale à Nantes, sept 43



3. Quai de la fosse, sept 43

Les bombardements alliés qui touchent la ville sont également dramatiques, d'abord en octobre et décembre 1941, en avril et mai 1942, en mai et septembre 1943 et autour du débarquement du 6 juin 1944. Le bilan est lourd : 15 000 personnes sinistrées, plusieurs milliers de logements détruits, plus de 1 500 morts.



4. Rue Crébillon, sept 43



5. Grands Magasins Decré, sept 43



6. Place de l'Hôtel de Ville, sept 43

La loi du 16 février 1943 institue le S.T.O. (Service du Travail Obligatoire) et mobilise les classes 41 et 42 pour travailler en Allemagne.

Bon nombre de jeunes refusent de partir et se camouflent à la campagne, dans les fermes, contribuant ainsi à la formation de 23 groupes de résistants en Loire-Atlantique (à l'époque Loire-Inférieure) : 18 au nord formeront l'ossature du Maquis de Saffré et cinq au sud de la Loire, le Maquis de Sud-Loire. Ces groupes sont placés sous l'autorité du Général Audibert, Chef de l'Armée Secrète de l'Ouest.

La principale mission de ces groupes sera de saboter, au moment du débarquement, les voies et communications afin de retarder l'arrivée des renforts allemands sur le front et permettre aux troupes alliées une avance plus rapide.

Le Maquis de Saffré est un maquis de résistants très mobile qui porte le nom d'une commune située à vingt kilomètres de Nantes sur la route de Rennes, dont la forêt était utilisée comme terrain de parachutage et compte environ 310 hommes répartis comme suit :

- Une Compagnie de 160 hommes aux Brées, avec Poste de Commandement du maquis.
- Une Compagnie de 110 hommes au Pas du Houx.
- La volante constituée par 20 hommes (Les jeunes hommes rapides et vigoureux capables de rejoindre rapidement l'une des deux compagnies en fonction des missions et des besoins)
- L'intendance et l'équipe chargée de la récupération des aviateurs tombés sur le territoire comptant 20 hommes supplémentaires.

Lieu d'implantation des groupes de Loire-Atlantique ayant constitué le Maquis de Saffré : La Maison Rouge, Les Touches, Rougé, Châteaubriant, Teillé, Nozay, Saffré, Nort sur Erdre, Blain, Guéméné-Penfao, Héric, Bouvron, Joué-sur-Erdre, Fay-de-Bretagne, Saint-Emilien-de-Blain, Notre-Dame-des-Landes, La Chevallerais, La Meilleraye de Bretagne, Saint-Philbert de Grand Lieu

Juin 1944 :

- 6 juin 1944 : Débarquement des alliés en Normandie. Formation des Maquis.
« Le canal de Suez est en feu » est le message venu de Londres qui donne l'ordre de mobilisation des Maquis.
- 8 juin 1944 : Liaison des responsables de Loire-Atlantique avec les Forces Françaises Libres au Maquis de Saint Marcel (Morbihan).
- 14 juin 1944 : Décision de regroupement d'une centaine d'hommes en vue d'un parachutage destiné à armer la Résistance, suite à une réunion d'état-major à Héric, garage Rouquier.
- 15 juin 1944 : Mobilisation des groupes de Nort et Joué, à la Maison Rouge, aux Touches (siège d'un groupe important).
- 16 au 17 juin 1944 dans la nuit : Transfert en forêt de Saffré.
- 20 au 27 juin 1944 : Aménagement en terrain de parachutage de la prairie des Gouvallous (en lisière de la forêt de Saffré), instruction militaire, maniement des armes, close combat... Le parachutage est retardé en raison des conditions atmosphériques défavorables contraignant l'Etat-Major à maintenir l'effectif sur place.
- 28 juin 1944 : Après avoir attaqué et dispersé le maquis de St Marcel dans le Morbihan, le plus grand foyer de résistance bretonne (le 18 juin 1944), 2000 Allemands et miliciens équipés d'armes automatiques et de canons légers, cernent le maquis de Saffré composé à ce moment là d'environ 300 hommes, seule une soixantaine d'entre eux est armée. Grâce aux postes de garde, la majorité d'entre eux réussissent à prendre la fuite, mais malgré leur résistance, les Allemands deviennent maîtres du terrain au bout de deux heures de combat : 13 maquisards sont tués ; 58 autres sont arrêtés et faits prisonniers : parmi eux, 21 sont déportés en Allemagne, et n'en reviendront pas.
- 29 juin 1944 : 35 maquisards sont « jugés » par un tribunal de guerre dans la salle principale du Château de La Bouvardière alors occupé par les Allemands (v. plus bas). 27 sont exécutés dans le parc, 2 membres seront exécutés à la prison Lafayette de Nantes le 13 juillet 1944 (Marcel Legendre et Jean Templé) Une cérémonie du souvenir, organisée par la Mairie de St Herblain, se déroule chaque année au niveau de la stèle et dans la salle d'honneur.



27 Fusillés au château de la Bouvardière à Saint-Herblain

BABONNEAU Joseph	* HOLNER René	PATY Jean
BIVAUD Joseph	HOUGUET Marcel	PICARD Charles
* COLARD Joseph	JOUNEAU Henri	POUTY Jean
CORGNET Lucien	LANEN Robert	RAGOT André
DURAND Georges	LAURENT Georges	* RETIERE Joseph
GABARET Alcide	LEFRANC Pierre	RICHARD Henri
GARCON Jean	LEHO Louis	RIGOLET Jean
GICQUEAU Armand	MACAULT Henri	TEMPLE Alexandre
* GOUGEON Cyprien	MOREAU Henri	* TIGER Paul

* Maquisards des Touches

Liste des 21 Morts en Déportation

BEAUGEARD Yves. Né le 27/5/1924 à Nord-sur-Erdre. (44). Boucher arrêté à Nord-sur-Erdre. Convoi arrivé à Natzweiler le 26/8/ 1944 en provenance de Belfort. Matricule 23841. Décédé le 9/1/1945 à Dautmergen. Autre lieu de déportation: Dachau

DOUSSET Etienne. Né le 12/1/1927 à Joue-sur-Erdre (44). Parti de Rennes le 2/8/44. Convoi Belfort vers Natzweiler du 26/8/1944. Matricule 23862. DCD le 6/11/1944 à Dautmergen. Autre lieu de déportation : Dachau.

DUPONT Jean. Né le 17 juillet 1924 à St-Nazaire (44). Il entre dans le groupe de résistance de Saffré (44) en juin 1944. Il participe à la préparation militaire du groupe et à la défense du maquis. Il est arrêté par les Allemands, le 31 juillet. Il est déporté de Nantes le 3 août (convoi dit de Langeais) vers l'Allemagne. Arrivé le 15 août à Belfort, il est transféré le 29 août 1944 vers le KL Neuengamme. (Matricule 44067). Autre lieu de déportation: Wilhelmshaven. Décédé en avril 1945.

DUPONT Roger. Né le 23 août 1923 à St-Nazaire (44). Il entre dans le maquis de Saffré. Il participe à la préparation militaire du groupe et à la défense du maquis. Attaqué par les Allemands le 31 juillet 1944, il est arrêté. Il est déporté de Nantes le 3 août (convoi dit de Langeais) vers l'Allemagne. Arrivé le 15 août à Belfort, il est transféré le 29 août 1944 vers le KL Neuengamme. (Matricule 44068). Il décède en avril 1945 à Hambourg au cours d'un bombardement.

EPAILLARD François. Né le 19/9/1875 à Chaunay (86). Huissier. Arrêté le 28/6/1944 à Nord-sur-Erdre. Déporté de Nantes vers Belfort. Transféré vers Natzweiler le 26/8/1944. Matricule 23876. Autre lieu de déportation: Dachau. DCD le 15/11/1944 à Dachau.

NOM	PRENOM	Date_N	Lieu_N
EVAIN	Eugène	29/05/1921	Nantes (44)
(Date_arrestation ou déportation)			
	11/07/1944	15/07/1944	Walkenhofer DCD

FOURNY Marcel. Né le 16/2/1925 à Saffré (44). Cultivateur. Arrêté le 28/6/1944 à Saffré. Déporté de Nantes. Convoi arrivé à Natzweiler le 26/8/ 1944 en provenance de Belfort. Matricule 23884. Décédé le 17/12/1944 à Dautmergen. Autre lieu de déportation: Dachau.

GERGAUD Clément. Né le 1/10/1923 à Nord-sur-Erdre (44). Boucher. Arrêté à Nord-sur-Erdre le 28/6/1944. Déporté de Nantes. Convoi arrivé à [Natzweiler](#) le 26/8/ 1944 en provenance de Belfort. Matricule 23902. Décédé le 1/12/1944 à Melk. Autres lieux de déportation: Dachau, Mauthausen.

GODIN Jean. Né le 5/8/1924 à Les-Touches (44). Charron. Arrêté le 28/6/1944 à Saffré. Déporté de Nantes. Convoi arrivé à [Natzweiler](#) le 26/8/ 1944 en provenance de Belfort. Matricule 23901. Décédé le 24/12/1944 à Dautmergen. Autre lieu de déportation: Dachau.

HAURAY Louis. Né le 28/8/1910 à Puceul (44)). Boucher. Arrêté à Nord-sur-Erdre le 28/6/1944. Déporté de Nantes. Convoi arrivé à Natzweiler le 26/8/ 1944 en provenance de Belfort. Matricule 23915. Décédé le 1/5/1945 dans la baie de Lübeck-Neustadt (Sur le Cap Arcona). Autres lieux de déportation: Dachau; Neuengamme.

LEBORDAIS Raymond. Né le 27 avril 1923 à St-Vincent-des-Landes (44). Convoi n° 453 de Belfort le 29/8/44 vers Neuengamme. Décédé

LEGOFF Robert. Né le 5/2/1921 à Tourneville-sur-Oudon (14). Journalier. Arrêté à Nord-sur-Erdre le 27/6/1944. Déporté de Nantes. Arrivé au camp de Natzweiler le 26/8/1944 en provenance de Belfort. Matricule 23943. Autres lieux de déportation: Dachau, Neuengamme. DCD le 03/05/1945 dans la Baie de Lübeck-Neustadt (Sur le Cap Arcona)

LEPAGE Pierre. Né le 19/12/1919 à Blain (44) Convoi n°453 de Belfort le 29/8/44 vers Neuengamme. Matricule 43681. DCD le 15/3/1945 à Wilhelmshaven.

MARSAC (Jules, Marie, Paul). Né le 8 janvier 1888 à Blain (44). Charpentier. Arrêté le 13/7/1944 à Blain. Déporté de Nantes. Convoi n°453 de Belfort le 29/8/44 vers Neuengamme. Matricule 44219. Lieu de déportation:Hamburg-Spaldingstrasse. Décédé le 22 décembre 1944 à Neuengamme (Source JO: 9/11/1995)

NAULEAU Joseph. Né le 1/4/1890 à St-Florent-des-Bois (85). Commerçant. Arrêté le 28/6/1944 à Nord-sur-Erdre. Déporté de Nantes. Convoi arrivé à Natzweiler le 26/8/ 1944 en provenance de Belfort. Matricule 23997. Décédé le 15/1/1945 à Melk. Autres lieux de déportation: Dachau, Mauthausen.

Rouquié, née Oge (Marie, Louise) le 28 février 1898 à Rezé (44), décédée le 15 mars 1945 à Ravensbrück (All.). (Source JO: 22-27/1/1999)

TARAS Jean. é le 11/8/1924 à Mouzeil (44). Ebéniste. Arrêté à La-Meilleraye-de-Bretagne le 28/6/1944. Convoi arrivé à Natzweiler le 26/8/ 1944 en provenance de Belfort. Matricule 24060. Décédé le 18/3/1945 à Ebensee. Autres lieux de déportation: Dachau, Mauthausen.

Tathevín (Maurice, Jean, Georges, Joseph), né le 17 août 1920 à Montoir-de-Bretagne (44), décédé le 24 février 1945 à Dachau (All.). (Source JO: 251-28/10/1999).

VALOTAIRE Pierre. Né le 2/10/1913 à Combrée (49). Convoi arrivé à Natzweiler le 26/8/ 1944 en provenance de Belfort. Matricule 24063. Décédé le 5/12/1944 à Ladelund. Autres lieux de déportation: Dachau, Neuengamme.

VERGNEAU Edouard. Né le 21 février 1889 à Bois-de-Messé (79). Percepteur. Arrêté le 28 juin 1944. Déporté de Nantes vers Belfort, puis transféré vers Natzweiler le 26 août 1944. Matricule 24062. Autre lieu de déportation: Dachau. DCD le 15/ septembre 1944 à Allach.

VITRAT Roger. Né le 18/2/1885 à Libourne (33). Arrêté le 13/7/1944 à Blain (44). Déporté de Nantes. 43824. DCD le 25/01/1945 à Neuengamme



1



2



3

1. à 4. Stèle commémorative se situant à l'entrée de la CRS 42

5. Article journal juin 1944

6. Plaque commémorative apposée dans la Salle du Jugement du Château de la Bouvardière

7. Salle du Jugement

8. Monument érigé à Saffré à la mémoire des maquisards



4



5



6



7



8

Copie d'un texte lu le 29 juin 2011, lors de la cérémonie de commémoration des fusillés du Maquis de Saffré.

« Nous sommes dans la Salle du Jugement.

Jean Sauderais, qui fut le dernier survivant à avoir participé au jugement, a pendant des décennies raconté les faits avec émotion.

Il nous a quittés dans les années 90 et je voudrais rester fidèle à sa mémoire.

Agent de liaison et recruteur, il a été arrêté à son domicile de Nort sur Erdre le matin de l'attaque du Maquis et conduit à Nantes devant le chef de la gestapo : Ruppert.

Il a nié appartenir à un mouvement de Résistance et a signé un papier écrit en allemand en s'entendant dire « ce soir tu auras deux balles dans la peau ».

Puis il est conduit à la prison de Nantes d'où un gardien vient le sortir de sa cellule, le lendemain 29 à 19 h. Il se retrouve dans la cour de la prison avec d'autres prisonniers et reconnaît des camarades du Maquis.

Aussitôt, tous sont attachés deux par deux. Ils sont partagés en deux groupes et montent dans deux camions pour une direction inconnue.

Quand les camions stoppent, il se retrouve dans un parc où se trouve un château gardé par de nombreux soldats allemands armés.

En descendant des camions, ils aperçoivent des cercueils entassés sous un arbre.

Fidèle à sa mémoire je le cite » :

« Aussitôt, nous sommes conduits dans le château. Nous entrons dans un grand salon. Je me trouve au premier rang, assis avec quelques camarades, les autres étaient debout derrière. Nous sommes trente-cinq.

Devant nous se trouvent plusieurs officiers supérieurs ainsi que d'autres officiers, environ une douzaine.

Après avoir lu le code militaire allemand, en allemand, il nous est traduit en français par un officier interprète, qui nous dit « Ayant pris les armes à la main, vous serez tous fusillés immédiatement »

Ensuite et après avoir consulté nos dossiers de la gestapo, il nous interroge individuellement et par ordre alphabétique. Les camarades faits prisonniers au Maquis ont tous revendiqués d'être des combattants volontaires et de ne rien regretter. Ils souhaitent seulement être considérés et jugés comme des soldats.

Quand mon tour arrive, je fais toujours la même réponse, de ne pas avoir été pris les armes à la main, et de ne rien connaître de la Résistance. Ruppert, qui est présent, prend la parole et mon nom est souvent cité. Il demande la peine de mort pour tous. Une fois que nous avons été tous interrogés, l'on nous demande notre dernière volonté et l'adresse de nos familles.

Tous, nous demandons un prêtre catholique et l'autorisation d'écrire une dernière lettre, cette dernière nous est refusée. A cet instant, les officiers passent dans une pièce à côté, puis un officier s'avance et se passe une croix autour du cou : c'est un aumônier militaire. Il s'approche de nous, s'excuse de ne pouvoir nous confesser individuellement. Nous sommes tous à genoux. Il donne l'absolution aux 35 condamnés et nous donne la communion.

Les officiers reviennent dans ce salon qui a servi de tribunal et nous appellent par ordre alphabétique : 5 sont mis en complément d'enquête. 3 autres, également sont retirés de la liste des condamnés. Pour eux, le retour en grâce sera demandé à Paris.

Les 27 autres seront fusillés immédiatement. Nous avons juste le temps de serrer la main à quelques camarades et de recueillir leurs dernières paroles pour leurs familles. Pendant quelques instants, je suis à côté de mes camarades de Nort. L'émotion est grande. Tous sont courageux. Puis nous sommes séparés. A tous je promets, si j'en réchappe, de voir leur famille.

Puis, on nous détache et déjà des camarades sont mis quatre par quatre. Ils sont dirigés vers le peloton d'exécution tout près du château. Ils chantent la Marseillaise et marchent bravement pour montrer aux Allemands qu'ils n'ont pas peur de mourir.

Puis tous les huit, nous sommes emmenés vers les camions qui se trouvent à côté du château, à cinquante mètres du lieu d'exécution.

Déjà la fusillade a commencé. Il est environ 23 heures. Ils ont été fusillés quatre par quatre en chantant la Marseillaise.

Pendant que se déroulait cette tragédie, dans le camion avec l'Abbé Ploquin, nous récitons notre chapelet. La fusillade terminée, certains soldats allemands montèrent dans notre camion, avec leurs fusils chauds.

Puis, nous sommes de nouveau à Lafayette, où l'on nous met tous les huit dans la même cellule. Le lendemain, l'Abbé Ploquin, Legendre, Templé, nous quittent pour une autre cellule. Nous restons à cinq.

Au matin du 10 juillet, nous avons été regroupés avec des résistants de Saint Nazaire, Pontchâteau et autres, et déportés vers l'Allemagne et les camps de concentration.»

« Marcel Legendre et Jean Templé furent exécutés à la prison de Nantes.

Les cercueils furent enterrés au cimetière de la Chauvinière.

Nantes fut libérée un mois et demi après. Les corps furent exhumés et rendus à leurs familles après la libération de la Poche.

Sur les 6 déportés, seuls Jean Sauderais et l'Abbé Ploquin sont revenus des camps de concentration.

De cette parodie, ce simulacre de jugement, on retiendra l'engagement et l'attitude courageuse de nos frères Maquisards.

Une page de l'histoire dans la libération de la France.»

Dispersé, le Maquis se regroupe et reprend la lutte armée sans discontinuer jusqu'au 8 mai 1945 : ainsi, malgré ce coup sérieux porté par l'ennemi, la résistance continue et les embuscades se multiplient :

- 11 juillet 1944 , à La Hunaudière en Sion-les-Mines, sur dénonciation, 7 maquisards sont encerclés dans la forêt de la Domnaiche, 4 sont tués (Roger COLLET, Louis DENIEUL, Robert GATINEAU, Paul LEBORDAIS), 3 sont faits prisonniers, déportés et ne reviendront pas des camps.
- 04 août 1944 : Sur la route de Teillé, un petit groupe de résistants est attaqué par une patrouille allemande ; Pierre RIALLAND, chef de groupe, est tué pendant l'accrochage.

Le 12 août 1944, après le départ des Allemands qui ont fait sauter ponts et installations portuaires, le 5^e Bataillon FFI libère la ville de Nantes, suivi par les Américains. Le Maire Clovis Constant et le nouveau conseil municipal sont installés dans leurs fonctions par le préfet Vincent.



*Les FFI à Nantes
(Archives municipales de Nantes)*

Le 14 janvier 1945, lors d'une cérémonie publique, le général de Gaulle remet la croix de la Libération de la ville de Nantes à son maire, Clovis Constant. Par ailleurs, six Nantais (René Babonneau, Jean Demozay, Alfred Heurtaux, Bertrand Jochaud du Plessix, Yves et Jean Mahé) ont été faits compagnon de la Libération à titre individuel. (Compagnon de la Libération - décret du 11 novembre 1941 - Croix de Guerre 39/45)

Discours prononcé par le Général de Gaulle le 14 janvier 1945 à Nantes :

« Quelle émotion nous étreint tous aujourd'hui, en cette grande ville libérée qui a donné à la France en 1940, en 1941, en 1942 et en 1943, l'exemple de ce que peut faire et de ce que sait faire une bonne grande ville française quand elle est courageuse et résolue ! Les ruines, les morts, les épreuves physiques et morales endurées ici collectivement, et celles plus dures encore que chacun de vous a supportées à son foyer ou dans le secret de son cœur... tout cela est l'ensemble de ce que Nantes a offert à la France et que la France n'oubliera jamais.

C'est pourquoi, au nom de la France, le Chef du Gouvernement de la République, accompagné des Ministres de la Reconstruction et de l'Agriculture, est venu remettre la plus haute distinction possible : la Croix de la Libération en vertu de quoi elle devient « Compagnon de la Libération » avec ce que cela représente de courage, de sacrifice et d'unité. Je dis unité parce qu'elle est indispensable pour mener à bien tout ce qui nous reste à faire : il nous faut terminer cette guerre victorieusement. Nous aurons encore à subir des épreuves physiques, les plus dures peut-être. Mais cette année sera l'année de la gloire, de la victoire, l'année où nous irons sur le Rhin... L'année où toutes nos souffrances seront récompensées, qui fera que nous n'aurons pas souffert pour rien et que nos morts ne seront pas morts en vain. [ovation formidable]

La France a su revivre, sortir du tombeau, plus grande que jamais. Nous en sortirons. J'en réponds ici, devant la France entière, en présence de Nantes. La France, pour cette victoire et pour son avenir, a besoin de tous ceux et celles qui sont ses enfants. Elle sait bien qu'il y a pu avoir des illusions pour les uns et les autres ; mais elle sait aussi que l'immense majorité de ses enfants est restée fidèle à la Patrie. La France veut que tous ses enfants aient une place autour du Foyer de la Patrie. Tels sont les sentiments qui nous animent tous et qui remplissent l'âme de tous nos soldats qui se battent à l'Est, et de tous ceux qui, à proximité immédiate, font face aux derniers Allemands cramponnés à notre sol : ces soldats, qui sont une même armée française, qui sont là pour témoigner que la France veut être servie et devenir une grande puissance unie... C'est là notre volonté. N'est-ce pas, Nantes, que j'ai raison de la dire ? » [ovation indescriptible]



La Compagnie Républicaine de Sécurité n°42 (CRS) est directement issue du Groupement Mobile Républicain (GMR) DuPetit-Thouars.

Le GMR DuPetit-Thouars a été créé le 1^{er} octobre 1942 au Centre de Formation d'Aincourt dans la région parisienne.

En 1942, le domaine de la Bouvardière est occupé par les troupes allemandes qui quittent les lieux après 15 jours à cause en raison du manque d'eau pour la compagnie : à cette époque, seul un puit alimentait le château (toujours existant dans le parc).

En novembre 1942, le GMR DuPetit-Thouars s'installe dans les bâtiments et amène les canalisations suffisantes à l'alimentation en eau potable.

En 1943, en raison du pilonnage incessant de Saint-Nazaire par l'aviation, l'essentiel de l'activité du G.M.R. est axé sur le sauvetage, le déblaiement et l'hébergement des sinistrés. Ce même rôle a été repris à Nantes à partir de Septembre 1943.

Sous la conduite de son Commandant, le groupe appartenait à la résistance locale placée sous le commandement du général AUDIBERT.

Fin 1943, suspecté d'actes de résistance par l'occupant, le groupe a été, sur son ordre, replié sur Tours.

Au départ du GMR, les troupes allemandes occupent de nouveau La Bouvardière ; le principal de l'effectif est d'origine russe (Armée dissidente du Général Vlassof qui fut pendu, avec ses généraux, le 1^{er} août 1946).

C'est durant cette occupation que le régiment installera le tribunal qui jugera les résistants du Maquis de Saffré (v. plus haut).

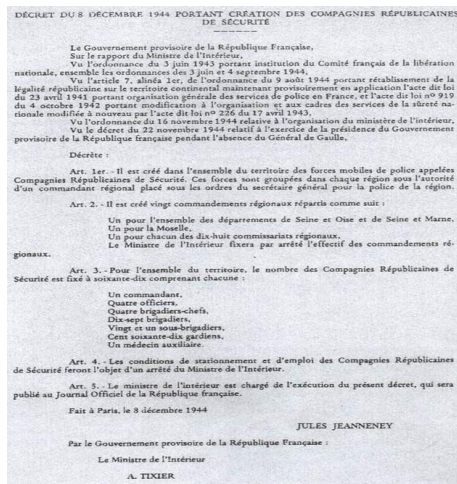
Le GMR a ensuite été dirigé dans l'Est de la France où son déplacement dura 15 mois consécutifs.

En 1944, il participe à la libération de la Meuse, et établit le contact avec la 111^{ème} armée américaine à Bar le Duc. A partir de Bar le Duc, il a accompagné l'armée américaine dans sa progression et a participé également à la libération de METZ. A cette occasion de nombreuses citations ont été accordées aux personnels de l'unité avec attribution de la croix de guerre. De nombreuses médailles commémoratives de cette opération ont été également attribuées.

Le groupe a également assuré la réimplantation de la Police Française en MOSELLE.

A la libération, fin 1944, le GMR s'installe à nouveau dans les lieux.

A la création des C.R.S., le 8 décembre 1944, le GMR DuPetit-Thouars a été intégré sous sa forme organique en devenant la CRS 42. En raison de son comportement antérieur, il a été dispensé des formalités, pourtant obligatoires, exigées par les commissions d'épuration.



Décret du 8 décembre 1944 portant création des CRS



Drapeau attribué aux CRS par Décret du 15 octobre 1952



La propriété et les bâtiments sont pris en compte par la Gendarmerie, qui abandonne le projet devant le montant des frais de réparation.

La propriété est rachetée par le Ministère de l'Intérieur pour la somme de neuf millions de francs anciens : de nombreux aménagements ont été réalisés : à l'emplacement du foyer se tenait la conciergerie ; à l'emplacement des ateliers du SGAMI (fermés depuis), il y avait un terrain de tennis ; à l'emplacement des garages se tenaient un potager avec des serres, des écuries (on peut voir des vestiges d'auges et de mangeoires contre le mur d'enceinte derrière le garage).

Début 1945, la C.R.S. 42 a donc repris possession de son casernement de la Bouvardière.

Dès son arrivée, elle a participé à la réduction de la Poche de Saint-Nazaire où s'étaient repliés des éléments de l'armée allemande.

La reddition de la poche de Saint-Nazaire se déroule dans la commune de Bouvron. Au cours de cette cérémonie, le général Junck commandant la Festung Saint-Nazaire remet son arme au général américain Kramer en présence d'un détachement américain de la 66^e division d'infanterie, du général Chomel, d'un détachement français du 8^e Cuir et du Préfet de Loire-Inférieure (Loire-Atlantique actuelle), Vincent.

De 1947 à 1955, la Région Nantes - Saint-Nazaire ayant été très agitée sur le plan social, la C.R.S. a participé à toutes les opérations de maintien de l'ordre qui s'y déroulaient.

Cette situation particulière a conféré à l'unité un certain statisme qui n'a cessé qu'avec les déplacements en ALGERIE où elle a effectué sept séjours entre février 1955 et juillet 1962.



Les CRS en Algérie

En 1976, construction du Bâtiment A afin d'héberger les Compagnies de passage en maintien de l'ordre dans la région, construction du Poste de Police, des garages et des 4 logements de fonction.

En 1982, création du C.F.P. (Centre de formation de Police) qui fermera ses portes le 1^{er} septembre 2009.

En 1990, construction du Stand de Tir, de l'Atelier Motonautique et du bâtiment administratif du CFP.



*La CRS 42
(en 2013)*



Fanion de la CRS 42 (récent et ancien)

LES COMMANDANTS DE LA CRS 42 (En cours de mise à jour)

Du 1^{er} février 2009 à ce jour : Cdt Didier LE POGAM

Du 1^{er} septembre au 31 août 2008 : Cdt Christophe JOULAUD

1^{er} septembre 1991 : CDT Jean-Pierre ZIMMER

1^{er} avril 1979 : CDT Michel DEPREY

1^{er} août 1976 : CDT Gilles MEUNIER

1^{er} juillet 1975 : CDT RUDEL Théophile

1^{er} juillet 1971 : CDT Louis SIMON

? 1964 : CDT Alfred LECONTE

1^{er} janvier 1960 : CDT Marc VENIER

1954 : Cdt POUQUET

SIGNIFICATION ET DESCRIPTION HERALDIQUE DE L'INSIGNE COMPAGNIE



Par ordonnance du 26 septembre 1814, Louis XVIII permet aux villes de faire les démarches nécessaires pour obtenir l'autorisation de reprendre les anciennes armoiries abolies à la Révolution puis recréées sous l'Empire par Décret du 17 mars 1809 à la demande du Maire de NANTES Bertrand GESLIN.

Le 3 février 1816, le roi Louis XVIII accordait à la ville de NANTES des lettres patentes portant concession des armoiries suivantes : « *De gueules au navire équipé d'or avec des voiles d'hermines flottant sur une mer de sinople, au chef d'Hermines* ».

Deux modifications ont été apportées par rapport aux anciennes armoiries :

- La mer est de sinople au lieu d'azur.
- Le navire est figuré voguant de dextre à senestre, ce qui est contraire à la tradition et de plus n'est pas mentionné dans la lecture qui devait être alors : à la nef d'or contournée.

Il est à noter que sur l'insigne compagnie reprenant ces armoiries, les voiles ne sont pas « herminées ».

Projet d'insigne Juillet 1949



HISTORIQUE DES ARMOIRIES DE LA VILLE DE NANTES



L'histoire des armoiries de la ville de Nantes commence au XIV^{ème} siècle avec le sceau de l'ancienne prévôté, sceau qui représente le duc de Bretagne dans une frêle embarcation, brandissant une épée comme pour protéger la capitale de son duché.



Au XV^{ème} siècle, lors des funérailles de la Reine en 1514, la barque évolue en une nef d'or ; le blason de la ville devenant

" De gueules au navire d'or habillé d'hermines, voguant sur une mer de sinople, au chef d'hermines, l'écu timbré d'une couronne comtale et entouré d'une cordelière ", blason souvent accompagné de la devise :

" Oculi omnium in te sperant Domine "
(les yeux de tous se tournent vers toi et espèrent Seigneur)

Deux particularités dans ces armoiries : la mer de sinople c'est à dire verte et non pas d'azur comme fréquemment en héraldique, couleur symbolisant la rivière qui se jette dans l'océan ; et la cordelière insigne de l'ordre fondé par Anne de Bretagne en l'honneur de Saint-François d'Assise patron de son père et ornement de la reine dont elle introduisit la mode à la cour de France.



Au XVIII^{ème} siècle, la ville se transforme, ses armoiries aussi. En 1754 une couronne murale et crénelée remplace la couronne comtale, représentant les fortifications en cours de démolition. Pendant la révolution, le navire est remplacé par une statue de la liberté



L'Empire voit le presque rétablissement du blason d'ancien régime, avec cependant le rajout d'un attribut napoléonien : une couronne sommée d'un aigle



C'est enfin par lettres patentes de Louis XVIII en date du 3 février 1816 que sont rétablies les anciennes armoiries tandis qu'à l'initiative d'un préfet la devise change pour devenir

" Favet Neptunus Eunti "
(Que Neptune favorise le voyageur).

Le 14 janvier 1945 la ville reçoit la croix de la Libération et le 11 novembre 1948 la croix de guerre rajoutées et positionnées à la base du blason.



En 1986, parallèlement aux armoiries anciennes utilisées de façon officielle, la ville choisit un logotype comme signature : sur des barres grises symbolisant la silhouette hexagonale de la France se superpose une vague bleue rappelant la tradition et la position fluviales et maritimes de la ville et de l'estuaire.



En 2005, un nouveau logo est mis en place.

